

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME SANTE CONNECTEE ?

En 2013, l'ASIP Santé a lancé en partenariat avec la Haute Autorité de Santé (HAS) le programme Santé Connectée avec l'objectif de rendre les logiciels des professionnels de santé plus intelligents et capables de les aider dans leur prise de décision.

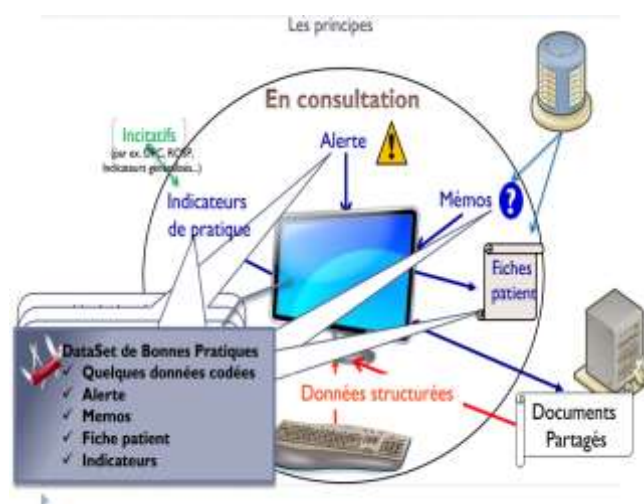
A l'origine du projet, un constat : le potentiel e-santé des logiciels des professionnels de santé est peu exploité

- **Des parcours de santé complexes, pluripathologiques**, une évolution des connaissances médicales rapide, une multiplication des sources d'information, un temps médical rare
- **Une exploitation faible des données en général**, des fonctionnalités d'aide à la décision peu utilisées par les professionnels pour gérer leurs dossiers, peu ou pas d'intégration des recommandations de bonnes pratiques
- **Des freins à dépasser pour développer les usages de fonctionnalités avancées dans les logiciels de santé** : information textuelle, ressaisie multiples, peu de fonctionnalités aident les professionnels à gérer les données de leurs dossiers, ou ne sont pas utilisées quand elles existent

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Fournir le cadre technique et l'indispensable interopérabilité qui vont permettre de prendre en compte dans les logiciels des professionnels de santé les recommandations de bonnes pratiques de la HAS.

Ainsi, le logiciel du professionnel de santé intégrera des boîtes à outils, **les datasets de bonnes pratiques**, qui sur des séquences de prise en charge faciliteront son accès aux informations essentielles. Par exemple, en affichant un mémo (cf. schéma ci-dessous).



Dataset de bonne pratique : principes de fonctionnement

Par exemple, la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est sous diagnostiquée. Pour aider le médecin à repérer les patients atteints de cette pathologie, une alerte sera générée par le logiciel dans le cas d'un patient de plus de 40 ans gros fumeur, pour suggérer une prescription de spirométrie.

Cela doit permettre de :

- Soutenir la pratique des professionnels (outils de support à la décision)
- Développer la capacité des logiciels à utiliser les données recueillies au cours des soins
- Avoir un feedback sur les prises en charge (indicateurs)

COMMENT LE PROGRAMME SE MET-IL EN PLACE ?

La HAS cible tout d'abord certaines pathologies ou parcours prioritaires, et définit les éléments de bonnes pratiques à mettre en œuvre pour ces pathologies.

Ensuite, l'ASIP Santé élabore les référentiels nécessaires et les ajoute au Cadre National d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé (CI-SIS), pour que les industriels, concertés en amont, les implémentent dans leurs logiciels.

ASPECTS TECHNIQUES

CI-SIS :

- Nouveaux livrables :
 - volet ARDEN : spécifie la syntaxe des règles de déclenchement d'évènements
 - Volet Infobutton : spécifie le format d'interrogation des sources de connaissances et le retour de l'information

Standards :

- *HL7 The Arden Syntax for Medical Logic Systems Version 2.8*
- *IHE PCC, Retrieve Clinical Knowledge (RCK), IHE PCC Technical Framework Supplement, 2013, basé sur HL7, Context-Aware Retrieval Application (Infobutton) Release 1,*

GOVERNANCE:

- Orientations stratégiques du programme de travail définies en lien avec les représentants des pouvoirs publics (DGOS, DSS, CNAMTS, SG, DGS, DGCS, DSSIS)
- Programmation technique inscrite dans le partenariat HAS/ASIP Santé et débouchant sur des notes de cadrage validées par la HAS
- Coordination des travaux entre les responsables de projet HAS/ASIP Santé, les organismes professionnels mobilisés et les fédérations d'industriels

CALENDRIER :

- **Octobre 2013** : lancement du programme
- **Année 2014** : Définition de 5 datasets de bonnes pratiques (DSPB) et 4 documents de coordination des prises en charge :
 - *La broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)*, est le premier pilote dataset de bonne pratique
 - pour les besoins de coordination : le document de sortie d'hospitalisation, le dossier de liaison d'urgence, le Plan Personnalisé de Santé.
 - Le Volet de Synthèse Médicale, qui est déjà défini, ce qui garantit une implémentation standard dans les logiciels
- **Dernier trimestre 2014** : une réflexion sera engagée sur l'infrastructure de services d'accès aux sources de connaissance.

Pour en savoir plus, présentations disponibles sur :

fr.slideshare.net/esante_gouv_fr